

**CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE**

**Réunion du mercredi 17 novembre 2021**

**PROCES-VERBAL**

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'Ile de France, en date du lundi 27 septembre 2021, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le mercredi 17 novembre 2021 à 18h30.

**Etaient présents :**

**1<sup>er</sup> collège (Elus et personnalités qualifiées) :**

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire ;

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement ;

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée ;

**2<sup>e</sup> collège (Associations) :**

Monsieur Laurent ALLARD (Association des parents d'élèves de l'école Jardinnet) ;

Monsieur Claude GUTIERRES (Avenir Quartier Latin) ;

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement) ;

Madame Alix CANNAMELA (SOS Bruit Paris 6<sup>e</sup>).


**3<sup>e</sup> collège (Habitants) :**

Monsieur Vincent ROUXEL, membre titulaire ;

Madame Delphine ESSERTEL, membre titulaire ;

Madame Patricia AURIAU, membre titulaire ;

Monsieur Amaury DE MENTHIERE, membre suppléant.



**Étaient excusés :**

1<sup>er</sup> collègue :

Monsieur Hugues ANSELIN, Personnalité Qualifiée.


3<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Pierre ZAWIERUCHA, membre titulaire ;

Monsieur Pascal SCHUSTER, membre suppléant ;

Madame Ginette JAUREGUIBERRY, membre suppléant ;

Monsieur Michel LERNOUT, membre suppléant.



## **Introduction :**

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 20 mai 2021 ;
2. Bilan de la marche exploratoire du 17 juin 2021 ;
3. Débat sur les projets du Conseil de Quartier Monnaie à réaliser au moyen de son budget propre (installation d'accroches vélos, pose d'une boîte à livres, remplacement de lampadaires, pose de bancs à fleurs et/ou arbustes) ;
4. Bilan des terrasses et des piétonisations réalisées avec les points positifs, reprise d'une vie de quartier de la convivialité, et négatifs, notamment les nuisances sonores ;
5. Point d'information sur le fait que la Ville de Paris cherche des vacataires pour assurer les points sécurité école (emploi à temps partiel rémunéré) ;
6. Vœu du Conseil de Quartier pour limiter la vitesse des trottinettes à 10 kilomètres heure dans une partie du quartier ;
7. Questions diverses.

### **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2021**

Le procès-verbal de la séance du 20 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Bilan de la marche exploratoire du 17 juin 2021**

Le Président indique que lors de la réunion du 12 octobre relative à la démarche « Embellir mon Quartier », les projets concernant le quartier Monnaie ont été présentés. Ils reprennent les remarques émises lors de la marche exploratoire par les Conseillers de Quartier. Il précise qu'ils seront dans un 1<sup>er</sup> temps étudiés par les services techniques de la Ville et seront réalisés pour la plupart en 2022. L'enveloppe totale pour réaliser tous les projets (Monnaie, Odéon et Saint-Germain des Prés) s'élève à 5 millions d'euros.

Il rappelle ensuite la liste des projets retenus :

Place Saint-Michel : aménagements végétalisés (arbres en pots) appréciés, amélioration de pieds d'arbres ;

Carrefour place Saint-Michel et rue Saint-André des Arts : carrefour pavé mais pas assez efficace pour apaiser la circulation, il faut accentuer la lisibilité de celui-ci et l'apaiser, l'idée est de surélever le carrefour.

Rue Saint-André des arts : problème de propreté, trottoir étroit, il faut implanter des poubelles au niveau du carrefour rue Séguier avec un élargissement du trottoir.

Rue de l'Éperon : manque d'espace pour les lycéens, manque de poubelles et de stationnements vélos. Il convient de retrouver de la largeur de trottoir devant la porte du lycée ou en face, de



déplacer en partie le stationnement deux roues devant le lycée, d'implanter des poubelles, un banc et changer les barrières devant l'entrée pour des plus pérennes et jolies.

Boulevard Saint-Germain : benne à verre peu esthétique, pieds d'arbres en sable appréciés, manque de stationnements vélos. Étudier la possibilité d'enterrer la benne à verre, généraliser ce traitement des pieds d'arbres et implanter du stationnement vélos.

Rue Grégoire de Tours : rue inaccessible à cause des terrasses sur les trottoirs et la chaussée. Rendre la rue aux piétons. Le président signale que les terrasses éphémères ont été retirées depuis le 31 octobre et que la situation s'est nettement améliorée. Il ajoute qu'un arrêté de dépiétonisation a été décidé.

Rues de Buci et de Seine : les terrasses réduisent et empêchent l'accessibilité, stagnation d'eau dans les caniveaux sous les terrasses éphémères, trottoirs étroits et encombrés de potelets. Rendre la rue accessible. Xavier ROUXEL signale un problème d'insalubrité. Il estime de plus que la piétonisation de cette rue tue les commerces, regrettant le nombre excessif de bars-restaurants. Alix CANNAMELA abonde dans son sens. Il signale par ailleurs que la statue de Voltaire initialement installée square Honoré Champion a été nettoyée et devrait être réimplantée à la faculté de médecine.

Angle des rues de Seine et Jacob : espace planté apprécié mais regret que la fontaine ne fonctionne pas. Mettre en route la fontaine pour créer un îlot de chaleur. Le Président annonce que cette dernière a été remise en état de marche.

Rue Jacques Callot : stationnement anarchique des deux roues (vélos et deux roues motorisés), manque de végétalisation autour de la statue, terrasses invasives. Créer une grande jardinière pleine-terre entre deux pieds d'arbres et du stationnement.

Rue Guénégaud : joint du dallage du trottoir abimé, stationnement anarchique de vélos, panneau de signalisation à l'angle avec la rue Mazarine qui bouche le passage sur le trottoir. Le Président propose d'élargir le trottoir, d'implanter du stationnement vélos et de faire retirer le panneau. Patricia AURIAU signale un amas de débris laissé à l'abandon par une entreprise de travaux.

Quai de Conti : manque de bancs. Implanter un banc classique au niveau de la rue de Nevers. Il convient également d'aménager un passage piéton en abaissant la hauteur des trottoirs.

Delphine ESSERTEL constate une vitesse excessive des véhicules rue Danton, de plus les trottinettes et les vélos prennent le sens interdit, elle soumet l'idée d'ajouter un 2<sup>e</sup> dos d'âne. Le Président estime également qu'il convient de trouver une solution pour apaiser cette voie et propose d'étudier la mise en place d'un large dos d'âne. Il explique par ailleurs que les vélos ont le droit de prendre le sens interdit. Quant aux trottinettes, il constate une baisse de leur circulation.

Le Président signale que la rue Dauphine est très embouteillée, il explique qu'en effet le temps de feu vert a été réduit.

### **3/ Débat sur les projets du Conseil de Quartier Monnaie à réaliser au moyen de son budget propre (installation d'accroches vélos, pose d'une boîte à livres, remplacement de lampadaires, pose de bancs à fleurs et/ou arbustes)**

Après avoir rappelé que le montant du budget d'investissement du Conseil de Quartier s'élève à 8 264 euros par an, le Président propose aux Conseillers d'exprimer leurs idées de projet d'investissement.

Alix CANNAMELA souhaite installer des bancs dans le quartier notamment rue de Nevers pour que les habitants puissent se reposer pendant leur promenade. Amaury DE MENTHIERE propose d'en installer sur le bas des quais de Seine. Antoinette KIS suggère la place Saint-André des Arts.

Amaury DE MENTHIERE propose également de planter des arbres notamment rue Jacques CALLOT. Le Président indique qu'il va se renseigner auprès de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement pour connaître les emplacements possibles.

Il invite enfin les Conseillers à faire remonter leurs idées par mail à la Coordinatrice.

#### **4/ Bilan des terrasses et des piétonisations réalisées avec les points positifs, reprise d'une vie de quartier de la convivialité, et négatifs, notamment les nuisances sonores**

Charles FLOBERT informe les Conseillers que les terrasses éphémères ont été nettoyées et enlevées le 31 octobre. Il précise qu'il apprécie ce retour à la normalité. Amaury DE MENTHIERE abonde dans son sens estimant que le quartier s'est apaisé malgré quelques clients bruyants qui squattent le trottoir pour boire leur verre alors que l'établissement est fermé. Alix CANNAMELA souhaite que les restaurateurs respectent le règlement des terrasses et qu'ils soient sanctionnés le cas échéant. Elle suggère également de n'accorder des autorisations qu'aux commerçants respectueux. Amaury DE MENTHIERE espère que la Police municipale améliorera la situation.

Le Président indique que la Police municipale ne sera pas pleinement opérationnelle avant 2023/2024. Il ajoute qu'il restera très attentif au bon déroulement de la mise en place des terrasses saisonnières en avril. Il propose enfin aux Conseillers d'émettre un vœu lors de la prochaine séance pour un respect de l'esthétisme et de la charte des terrasses.

#### **5/ Point d'information sur le fait que la Ville de Paris cherche des vacataires pour assurer les points sécurité école (emploi à temps partiel rémunéré)**

Le Président rappelle que la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) recherche activement des candidats vacataires pouvant assurer la tenue des points écoles dans le 6<sup>e</sup>. Pour candidater, il convient de les contacter par téléphone au 01 42 76 75 05 ou par mail : [recrutement-point-ecole@paris.fr](mailto:recrutement-point-ecole@paris.fr)

#### **6/ Vœu du Conseil de Quartier pour limiter la vitesse des trottinettes à 10 kilomètres heure dans une partie du quartier**

Le Président explique que la mesure de réduction de la vitesse des trottinettes sera effective dans plusieurs arrondissements dont le 6<sup>e</sup> et précise que ce vœu n'est plus utile.

Il propose aux Conseillers d'émettre un vœu relatif à la situation du pont des Arts, dénommé également passerelle des Arts :



Considérant l'inquiétante dégradation actuelle du pont des Arts, et cela notamment au niveau de la chaussée en bois (platelage) ;

Considérant que ce pont est emblématique pour Paris, pont qui permet aux riverains et aux touristes de traverser la Seine entre le Palais de l'Institut et le Louvre ;

Considérant que les riverains et les touristes ont du fait de l'état actuel de ce pont une vision dégradée de Paris ;

Considérant que les réparations effectuées par les services de la Mairie de Paris sont inesthétiques et totalement provisoires ;

Considérant que l'entretien, la réparation et la sécurité du pont des Arts incombent à la Mairie de Paris ;

Considérant par ailleurs, qu'à notre connaissance, la Mairie de Paris Centre n'a pris aucune délibération ou vœu, quant à l'état du Pont des Arts ;

Considérant enfin que la Mairie de Paris indiquerait que des travaux seraient possibles en 2022 ou 2023, ce qui est inacceptable notamment vis à vis des touristes et de l'image de la Ville.

Le Conseil de Quartier Monnaie émet le vœu que la Mairie de Paris :

Article unique :

- Réalise rapidement les travaux nécessaires de sécurisation et de remise en état partielle du platelage avant de le refaire en totalité en 2022.

Le vœu est adopté à l'unanimité des votants.

**7/ Questions diverses**

Claude GUTIERRES signale que le trottoir de la rue Suger est envahi par le restaurant cubain qui crée par ailleurs de fortes nuisances sonores. Le Président rappelle qu'ils n'ont pas le droit d'installer des tables sur le trottoir.

Laurent ALLARD rappelle que le lundi 8 novembre, il a participé à la présentation du risque d'inondation dans le 6<sup>e</sup> en séance du Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés. Il souhaite que les habitants du quartier soient informés sur les bonnes pratiques à adopter en cas de crue de la Seine. Le Président va étudier la possibilité d'en informer les habitants via le site internet de la Mairie du 6<sup>e</sup> et/ou dans le journal « Notre 6<sup>e</sup> ».

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h.

  
Charles FLOBERT

Président du Conseil de Quartier